

Question 2

**du groupe GRL, par les députés Narcisse Crettenand et Aldo Resenterra, au
Département des finances, des institutions et de la sécurité, concernant les véhicules de
première intervention: surcharge pondérale**

La semaine dernière, la presse a relaté un problème concernant le dépassement de poids autorisé de plusieurs véhicules du service du feu. Sachant que ces véhicules assurent la sécurité incendie de notre population, comment le Conseil d'Etat va-t-il résoudre le problème de leur expertise avec l'équipement nécessaire, sans faire passer à la caisse les communes concernées?